

Compte-rendu CSE ENEDIS de la DR IDF EST

Erratum : Dans le compte-rendu du CSE Extra ENEDIS DR IDF EST du 02 avril 2020, nous avons écrit à tort que l'employeur n'a jamais été à l'initiative d'un CSE Extraordinaire. Nous nous excusons auprès de nos lecteurs pour cette erreur et confirmons que le 18 mars est bien à l'initiative de l'employeur.

Après les CSE extraordinaires des 16 et 18 mars, la seule CGT, a une nouvelle fois, sollicité la tenue d'un CSE extraordinaire aujourd'hui puisque de nombreuses demandes et questions des agents restent sans réponse. Rappelons que l'employeur, n'a, à aucun moment, pris ses dispositions pour convoquer un CSE extraordinaire.

- ❖ Première résolution lue par la délégation CGT, il s'agit de celle portée par nos camarades en CSE C, concernant la reconnaissance des agents, voir Annexe 1

Vote POUR : 13 voix => CGT

Vote CONTRE :

ABSTENTION : 7 voix => 6 CFE et 1 CFDT (pour rappel une abstention vaut comme un vote « CONTRE »)

- ❖ Lecture du courrier qui sera envoyé à Mme LAIGNEAU, Présidente du directoire d'Enedis, voir Annexe 2.

Vote POUR : 13 voix => CGT

Vote CONTRE : 7 voix => 6 CFE et 1 CFDT

ABSTENTION :

1° La mise à jour du PCA

A ce jour le Plan de Continuité de l'Activité n'a pas été modifié, donc la première version est toujours en vigueur => *Nous demandons que le PCA soit mis à jour.*

Nous demandons à ce que les représentants du personnel et les correspondants SLV soient ajoutés au PCA dans le cadre de leurs missions essentielles.

=> pour la Direction les correspondants SLV ne rentrent pas dans le cadre du PCA.

Concernant l'autorisation de déplacement des élus, la Direction reste ferme sur ses positions : il peut y avoir une autorisation de délivrée par la RRH de façon ponctuelle et pour un motif valable. La réponse ne nous convient pas, nous devons pouvoir réagir rapidement et donc pouvoir nous déplacer en cas d'urgence et en toute responsabilité. => *pour la délégation CGT il s'agit d'un délit d'entrave de la part de la Direction étant donné que la libre circulation des membres élus du personnel n'a jamais été remise en cause même avec la loi sur l'urgence sanitaire.*

2° La mise à jour du Document Unique

La délégation CGT informe la Direction que le Document Unique n'a pas été mis à jour notamment dans le cadre du télétravail.

=> *le DU n'a pas pu être présenté en CSE l'actualisation de ce document 2020 au vue de l'actualité, ce sera fait ultérieurement.*

Nous comprenons bien que l'urgence de l'actualité a décalé la présentation du document ce qui n'empêche pas les équipes concernées de commencer à travailler dessus.

3° La réorganisation du CAD

La Direction a modifié l'organisation du service sans consulter les membres du CSE depuis le 23 mars dernier. Depuis cette date, la nuit, 4 CAD sur 7 accueillent des agents. Les autres agents des 3 CAD fermés sont chez eux et peuvent être appelés, conformément à leur amplitude de travail (3x8), par les managers pour se loguer (en télétravail ou sur site), en renfort.

On note une baisse d'environ 30% des appels à la maille nationale.

4° L'organisation du travail dans les zones sensibles

Généralement ces interventions sont faites avec deux agents. Les consignes restent les mêmes dans le cas d'une intervention en zone sensible.

=> *La Direction nous informe que la consigne supplémentaire est que les agents s'y rendent dans deux véhicules distincts. Un retour sera fait pour nous informer de comment les interventions se passent dans ce cadre.*

La délégation CGT préconise que l'organisation mise en place pendant les vacances scolaires, à savoir, pas d'intervention l'après-midi, soit également appliquée en cette période.

5° Nettoyage des EPI, des sites de travail (du matériel collectif, des outils de travail, poignées de portes, ...), des véhicules de service, etc.

La plupart des questions ont été abordées avec le Dr PONS :

- ✓ Les médecins du travail vont pouvoir prescrire des arrêts de travail et faire des dépistages (uniquement dans le cadre de la loi d'urgence sanitaire).
- ✓ Lavages des vêtements à 60° sauf pour le pull qui doit être porté obligatoirement sous une veste puisqu'il ne peut être lavé à plus de 40°.
- ✓ Obligation d'enlever ses vêtements sur le site de travail et de les laisser 24h dans un sac en plastique fermé, dans son casier, avant de les laver au domicile => *la CGT réaffirme que le lavage des bleus est bien une obligation de l'employeur.*

Comité Social et Économique (CSE)

- ✓ Etant donné que le comptage du nombre de lavage par vêtement n'est plus assuré. La délégation CGT demande que chaque agent ait une dotation neuve pour que le cycle de comptage commence à 0.
=>La direction renvoie la responsabilité sur les agents.
- ✓ A la suite de l'interpellation de la CGT la Direction nous informe que la DR dispose d'environ 18 000 masques chirurgicaux en stock.
- ✓ Si deux agents doivent être dans le même véhicule ou dans le bac de la nacelle en même temps : obligation que les deux agents portent leurs masques chirurgicaux plus la visière.
- ✓ **Alerte de la délégation CGT sur le fait que la quantité de vêtement image de marque mise à disposition des agents ne leur permet pas de réaliser le roulement préconisé par la médecine du travail**
=> la Direction nous informe qu'un inventaire va être fait très rapidement pour que les dotations soient complétées très rapidement.
- ✓ Est-ce qu'il y a une différence entre le gel hydro alcoolique et la solution hydro alcoolique livrée sur les sites de la DR ?
*=> le médecin nous informe que les différents produits utilisés doivent répondre à la norme **NF14476** pour être efficaces contre le Covid-19.*
- ✓ Si un technicien se voit contaminer par le virus sera-t-il en accident du travail ou en maladie professionnelle ?
=> la réponse est toujours en instruction au niveau national.
- ✓ La consignes étant que l'agent qui a fini son intervention passe par l'agence, met ses vêtements dans un sac pendant 24h et prend sa douche à l'agence
=> la consigne doit être passée aux managers que ce temps-là est bien du temps de travail et que les moyens logistiques (sacs...) soient bien anticipés.
- ✓ La délégation CGT a proposé que des housses en plastique puissent être installées sur les sièges des véhicules.
=> la Direction et le médecin du travail ne trouvent pas cela opportun puisque la mise en place et le retrait de ces housses généreraient plus de risques de propagation du virus.
- ✓ Les masques FFP2 ont été réquisitionnés par l'Etat et redistribués à l'ARS (Agence régionale de Santé).
- ✓ Il y a eu une livraison de masques chirurgicaux et 300 litres de gel hydro alcoolique pour la DR.
- ✓ Nous avons informé la Direction que la note réflexe concernant le nettoyage des locaux n'est pas appliquée correctement.
=> la Direction s'engage à vérifier que le nettoyage a bien été fait sur tous les sites.

6° Prévention des risques psycho sociaux

La Direction nous informe qu'il y a la mise en place d'un numéro vert (N° 0800 30 40 40) pour les agents qui auraient besoin d'exprimer leurs inquiétudes liées au confinement (*la délégation CGT demande à ce que ce numéro soit communiqué par courrier aux agents qui n'auraient pas accès à leur boîte mail professionnelle*) ; qu'une prise de contact avec les agents par la voix hiérarchique est aussi faite régulièrement ; organisation des réunions collectives hebdomadaire les jeudis où participent, essentiellement les agents qui n'ont pas d'activités dans la période sur la base du volontariat. L'idée est qu'aucun agent ne soit isolé y compris à la sortie du confinement.

Concernant les e-learning les agents sont fortement incités à les faire

=> *la Direction nous informe qu'ils doivent être arrêtés.*

La délégation CGT rappelle qu'elle attend toujours la liste des agents en télétravail, en garde d'enfants ect.

=> *la Direction nous répond que nous n'aurons pas ces listes sous couverts de respect de la vie privée.*

La délégation CGT propose aussi qu'une communication par sms puisse être organisée par le service communication.

La Direction nous a informé que les essais radio (système SOMERO) en cas de blackout des communications téléphoniques avaient été faits avant le confinement et qu'ils étaient concluants. Cependant les agents qui pourraient être concernés ont juste eu une clé USB sans aucunes explications sur le fonctionnement du système. **Nous demandons à ce que les tests soient faits avec des agents et que les explications leur soient données aussi.**

Concernant l'éventualité du versement de la prime de 1000 € => la Direction nous informe que la décision sera prise au national et que la question n'est pas encore tranchée.

❖ Deuxième résolution, concernant le dépôt d'un droit d'alerte, voir Annexe 3 :

Vote POUR : 13 voix => CGT

Vote CONTRE :

ABSTENTION : 6 voix => CFE

Depuis le 16 mars dernier, date du premier CSE extraordinaire, les autres organisations syndicales présentes ne prennent pas part aux discussions et ne se préoccupent pas des débats. Seule la CGT est présente pour défendre les conditions de travail des agents. Et clou du spectacle, la CDFT a souhaité ne pas prendre au vote concernant la proposition du dépôt d'un droit d'alerte, faite par la CGT.

Un nouveau rendez-vous en intersyndical est prévu le vendredi 3 avril et nous ne manquera pas de vous faire un retour sur les questions restées sans réponse.

La délégation CGT est, et restera à votre disposition pour répondre à toutes vos questions et porter toutes vos revendications. N'hésitez pas à nous contacter !

Comité Social et Économique (CSE)

Vos élus CGT du CSE de la DR IDF EST

Nom	Mandat(s)	Téléphone	Site de travail
ALVAREZ ALAIN	Suppléant	0698744897	Montgeron
BENACEUR ALINE	Titulaire	0658133730	Champigny sur Marne
BONNE YANNICK	Suppléant	0659839681	Etampes
BOUAKKAZ ABDEL MALEK	Secrétaire supp, CSSCT	0695901446	La Courneuve
BRICOUT STEPHAN	Suppléant	0642313749	Noisy Le Grand
CARRARA FRANCK	Titulaire	0607730434	Melun
CHAMPION PATRICK	CSSCT	0662170577	Neuilly sur marne
CHAUMET ADELINE	Titulaire	0666471667	Courcouronnes Bois Briard
DIEP THANH LIEM NICOLAS	Titulaire	0640901861	Croissy Beaubourg
GABIOT VERONIQUE	Suppléant	0640901861	Les Ulis
GAILLET PASCALE	Titulaire	0683674868	Melun
GASPARD CECILE	Suppléant	0631749325	Noisy Le Grand
GERVOISE OLIVIER	CQIC	0652346585	Villeneuve le roi
GRIMONT SEBASTIEN	Suppléant	0608867679	Champigny sur Marne
HAMELIN DIDIER	Suppléant	0677020945	Noisy Le Grand
JOINEAU GEOFFREY	Suppléant	0666580548	Noisy Le sec
JOUANNO FRANCK	Secrétaire CSE	0610553384	Champigny sur Marne
JOVE NATHALIE	Suppléant	NC	Melun
JULLIOT FABIEN	Trésorier	0669712001	Melun
MALANDA BONDA LILIANE	Titulaire	0616121943	Noisy Le Grand
MANAA KELIFA	Titulaire	0667828653	Champigny sur Marne
NAMARD JEREMY	CSSCT	0664983359	Courcouronnes Bois Briard
REGIS YOANN	Référent LHSAS, CQIC	0699276093	La Courneuve
RODRIGUES THOMAS	Suppléant	0658677448	Champigny sur Marne
TIREL FABIEN	Suppléant	0760851743	Noisy Le Sec
TRENEL MATTHIEU	Suppléant	0786804016	Courcouronnes Bois Briard
ZIEGLER PASCALE	Suppléant	0677020658	Blanc Mesnil
DAYNES Fabrice	RS	0680000682	Melun

Energies 77 : Site Web: www.cgt-energies77.fr et/ou page Facebook: @CGTEnergies77

Energies 93 : Page Facebook @cgtenergie93

Energies 94 : Page Facebook @cgtenergie94

